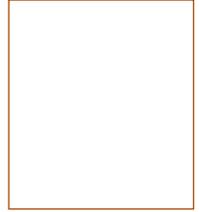




Belgique - België
P.P.
Nandrin
9/2572



Numéro 159 - Automne 2022

PPNa Contact
Périodique trimestriel
Agrément P912716

PPNa Contact

Bulletin de l'association sans but
lucratif

"Patrimoine du Pays de Nandrin"

Rédaction : André Matriche

Mise en page : Laurent Hofinger

Secrétariat :

Bois de la Croix Claire, 14
4550 Nandrin

E-mail :

info@ppna.be

Internet :

<http://www.ppna.be>

Banque :

IBAN : BE32 0682 3184 6902
BIC : GKCCBEBB

***Cotisation annuelle* : 7,5 €**

Conseil d'administration :

Président :

André Matriche

Vice-président :

Claude Delbrouck

Secrétaire :

Odette Lasters

Trésorier :

Laurent Hofinger

Membre :

Etienne Gérard

***Le PPNa est membre
d'Inter-Environnement Wallonie***

Sommaire

Éditorial

Tout à l'électricité ?3

Notre patrimoine

Notre patrimoine génétique versus
généalogique4

Nature

La digitale9

Vie de l'Association

Balade de l'automne12

Notre patrimoine local

Ovide Musin (4^e partie).....12

Vie de l'Association

Une nouvelle balade balisée par le PPNa ..15

Tout à l'électricité ?

Chauffage, éclairage, mobilité, domotique, etc., tout à l'électricité, est-ce possible ?

Idéalement, c'est sans doute plausible, mais en réalité, cela requiert des investissements gigantesques dans l'adaptation des réseaux de transport de l'électricité. Et qui payera ? Inévitablement le citoyen consommateur.

Cela suppose aussi une rénovation des bâtiments et un développement massif des énergies renouvelables, partout sur la planète, en particulier en Belgique et dans les pays voisins dont nous importons de l'électricité. Selon des spécialistes, deux tiers de nos besoins en énergie proviendront toujours de l'étranger. Il faudra adapter les réseaux et donc investir des centaines de milliards d'euros. La Belgique ne pourra pas couvrir 100 % de ses besoins en électricité grâce aux énergies renouvelables installables sur son territoire.

Bref, la Belgique devra inéluctablement compter sur la production d'électricité de ses voisins. Or, la France, le pays le plus nucléarisé en centrales électriques, connaît actuellement de gros problèmes de maintenance et de corrosion dans ses nombreuses centrales nucléaires : une centrale sur deux est en arrêt. Elle ne sera sans aucun doute pas en situation de surproduction électrique dans les deux ou trois années à venir.

Le professeur Damien Ernst craint une insuffisance d'électricité en Belgique en 2025 et 2026 malgré le maintien de deux réacteurs nucléaires et la création de deux nouvelles centrales au gaz. L'utilité de la connexion au réseau britannique, opérationnelle depuis 2019, ainsi que la création d'une ligne sous-marine avec la Norvège et dans le futur proche avec le Danemark est cruciale. En plus de ces gigantesques et coûteux investissements financiers, il faudra répondre à d'énormes besoins de main-d'œuvre dont tout le secteur de la construction et de la rénovation ne parvient déjà pas à combler le déficit.

Enfin, et ce n'est pas le moindre obstacle à franchir, il faudra combattre le syndrome Nimby, car le déploiement de nouveaux parcs éoliens est gravement entravé par le nombre de recours en justice qui ne cesse d'augmenter.

Et quid des ressources minérales (terres rares, métaux) nécessaires à fabriquer tout ce que la transition énergétique nécessitera !

S'accrocher obstinément à un calendrier rigide est irréaliste et impliquerait un retour vers le passé qui condamnerait l'Europe, en particulier, à une décadence inéluctable.

Inspiré par un article publié dans "Le Vif L'Express" du 23 juin 2022

Notre patrimoine

Notre patrimoine génétique versus généalogique

Il est un patrimoine que nous n'avons jamais évoqué dans notre bulletin, c'est notre *patrimoine génétique*. C'est-à-dire ce qui constitue notre héritage involontaire transmis de génération en génération via nos gènes. De ce patrimoine dérive notre *patrimoine généalogique*, infiniment plus accessible au citoyen lambda.

Avant de continuer, rafraîchissons, sommairement, nos connaissances en biologie.

Pour faire simple, *les gènes*, ce sont de minuscules segments d'acide dénommés ADN (acide désoxyribonucléique) qui contiennent des codes spécifiques, c'est-à-dire des "directives" agissant dans les différents types de cellules qui composent toutes les parties de notre corps. Les êtres humains comptent entre 20 000 et 23 000 gènes. Les gènes se trouvent dans *les chromosomes* qui sont situés dans le noyau de la *cellule*. Notre corps est constitué de milliards de cellules qui contiennent chacune, entre autres choses, un noyau et des chromosomes.

Chaque cellule humaine contient 23 paires de chromosomes, soit donc 46 chromosomes. Chaque paire se compose d'un chromosome de la mère et d'un chromosome du père. La 23^e paire est la paire de chromosomes sexuels. Les filles ont deux chromosomes X. Chez les garçons, cette paire comporte un chromosome de chaque espèce : X et Y.

Ce sont **les gènes** qui déterminent les milliers de caractéristiques physiques et psychiques qui nous rendent ce que nous sommes, différents l'un de l'autre. Nos traits physiques : couleur des yeux, des cheveux, longueur du nez, des oreilles, des pieds, la taille, le groupe sanguin... une tendance à l'irritabilité, l'angoisse, l'insouciance, l'intelligence... et bien sûr le sexe. Comme nous l'avons précisé plus avant, c'est la 23^e paire de chromosomes qui détermine le sexe du fœtus. Certains traits sont directement héréditaires. Ils se transmettent à la descendance via les spermatozoïdes et les ovules. Cependant, certains traits sont le résultat de mutation génétique.

Au cours de la pandémie du covid, il a été question d'un vaccin ARN messager. Les informations codées dans l'ADN sont transférées en ARN (acide ribonucléique) selon un processus complexe. Les ARNm sont ensuite traduits en protéines par les ribosomes dans le cytoplasme.

Notre patrimoine généalogique

Nos cellules comportent donc des codes, des messages que nos ancêtres nous ont transmis - involontairement - de génération en génération. Ceux-ci ne se manifestent pas d'une façon visible à chaque génération. La quantité de gènes est tellement gigantesque qu'une caractéristique peut ne se révéler que plusieurs générations plus tard. C'est pourquoi un couple composé d'un individu noir et d'un individu blanc peut engendrer des enfants blancs ou noirs et que sept générations plus tard, un couple d'individus blancs peut engendrer un enfant noir et vice versa.

Nos ancêtres nous ont aussi transmis des patronymes ou noms de famille : c'est notre **patrimoine généalogique**. Cette filière est nettement plus facile à étudier. La généalogie, grâce aux nouveaux outils de recherche mis à notre disposition, nous permet de remonter le temps... jusqu'à une certaine époque.

Comment commencer ?

En s'informant auprès de nos proches, nos grands-parents surtout. On consulte les anciens albums de photos de famille, d'anciens documents familiaux. Enfin, on se lancera à la recherche des actes de naissance, de mariage et de décès, des actes de baptême. On peut obtenir les plus récents auprès des administrations communales moyennant paiement et preuve de parenté. En effet, ces actes ne sont pas consultables, à la commune, s'ils ont moins de 100 ans.

Pour les plus anciens, il fallait (et c'est toujours possible) se rendre aux Archives de l'État (à Cointe pour notre région) pour pouvoir les consulter. Les Mormons¹ ont reproduit ceux-ci sur des films fixes (pour des raisons religieuses). Mais aujourd'hui, grâce à l'internet et au travail fastidieux, mais méthodique, des responsables des archives communales, provinciales et nationales, il est possible de consulter ces documents en restant tranquillement chez soi, via son ordinateur. En ce qui concerne la France, par exemple, chaque département possède un site internet permettant d'effectuer des recherches généalogiques.

Que doit-on rechercher ?

En plus de son propre patronyme, on recherchera celui des conjoints, leur date et lieu de naissance, leurs prénoms, leur métier, leur adresse et bien sûr, le nom de leurs ascendants. Ce sont les actes de mariage qui sont les plus intéressants, car les plus complets. Ceux qui vous offrent le plus de pistes à remonter. Les actes de naissance et de décès sont moins éclairants, mais ils permettent de bien localiser les personnes, d'autant que par le passé, il était extrêmement fréquent que plusieurs personnes porteuses d'un patronyme portent aussi le même prénom ! On trouve ainsi des dizaines de "Pierre" ou de "Jean". Seule leur épouse permet souvent de les distinguer, bref de démêler l'écheveau.

Où chercher ?

Dans les sites officiels des Archives, on trouvera, en plus des actes précités, des documents de recensements civils et militaires, les archives des notaires parfois depuis le XIV^e siècle, le cadastre, des archives judiciaires, etc.

Les recensements permettent de connaître le nombre de personnes qui vivaient avec votre ancêtre ainsi que leur adresse.

Nous avons déjà signalé la possibilité de consulter les archives générales de l'État (en Belgique), départementales et régionales en France, mais il existe aussi des associations spécifiques qui ont créé des réseaux et des bases de données qui facilitent grandement les généalogistes en leur faisant gagner énormément de temps. Trois grandes associations doivent être absolument mentionnées.

Geneanet : née du souhait de partage collectif des informations par tous les internautes passionnés par la généalogie. Bref, il s'agit de permettre à chacun d'éviter de refaire des recherches qui ont déjà été réalisées. Par ailleurs, elle permet des contacts entre les membres. Geneanet compte actuellement 4,5 millions de membres dont certains (1,5 million) ont déposé leur arbre généalogique sur le site de l'association. Geneanet se développe en Belgique, en Hollande, en Allemagne, en Espagne et même en Suède et en Slovénie. Cette association collabore avec une association américaine nommée Ancestry qui pratique des recherches génétiques ADN. Ce genre de recherche semble rencontrer un certain succès aussi en Europe. Signalons que Geneanet présente un volet consultable gratuitement, mais que les détails ne peuvent être obtenus qu'en devenant membre "Premium" moyennant un abonnement annuel de 50 €. L'association vous envoie alors, régulièrement, des informations susceptibles de répondre à vos recherches.

Filae : les données présentées par cette association sont extrêmement riches, surtout pour le XIX^e siècle, mais pas seulement. Son site internet permet des recherches nominatives, avec des résultats étonnamment rapides qui donnent aux généalogistes des pistes de recherche. Pour accéder aux détails et notamment aux documents originaux, il faut aussi devenir membre "Premium" moyennant une contribution annuelle de 63,90 ou 9,90 € pour un mois.

Familysearch : a été fondée par les Mormons. Son siège est situé en Utah aux États-Unis. Les mormons disposent déjà de milliards de données tout autour du globe : registres paroissiaux et d'état civil, recensements, archives militaires, dossiers de naturalisations, immigrations, etc. Leur site est gratuit et, comme les deux associations

précédentes, dès que vous en êtes membre, ils vous communiquent des informations pouvant, éventuellement, vous concerner.

Attention. Je ne dois pas m'étonner...

D'abord, la façon d'écrire change avec les époques ; les lettres ont une forme différente, parfois déroutante. Par exemple, "d" s'écrit presque "δ". De plus, il faut se rappeler que ceux qui écrivaient le faisaient avec une plume d'oie pas toujours bien affûtée et que le papier n'était pas bon marché avant le XIX^e siècle. Bref, il ne faut pas s'attendre à de la calligraphie, sauf exception.

Enfin, l'orthographe était loin d'être fixée. On trouvera, par conséquent, un nom ou un prénom écrit de façon différente, parfois dans le même acte : Vilate, Villate, Villatte, Matriche, Matrige, Matrixhe. Il faut donc impérativement tenir compte de ces différentes graphies. Parfois, l'acte portera un prénom d'usage qui n'est pas celui de l'acte de naissance ou de baptême. Il faudra aussi se préparer à rencontrer le système de datation imposé à l'époque révolutionnaire française : 23 prairial de l'an III de la république.

Des adresses électroniques utiles :

- Archives de l'État belge : search.arch.be/fr
- geneanet.org
- filae.com
- Familysearch
- Généalogie 46
- MyHeritage
- ancestry.com/search/collection
- ...

Signalons qu'il existe des formulaires sur lesquels vous pourrez retranscrire les informations découvertes dans les différents actes consultés. Libre à vous de constituer, en parallèle, un album dans lequel vous rassemblez les photos des ancêtres qui vous ont été transmises par vos grands-parents.

La généalogie est une activité passionnante qui peut devenir rapidement addictive.

¹ *Les mormons*

Les mormons sont les membres de l'"Église de Jésus Christ des saints des derniers jours". Ils sont plus de quinze millions dans le monde. Ils se réfèrent à la Bible, mais suivent les enseignements édictés dans plusieurs livres. Comme les juifs, ils attendent le retour du Christ parmi les hommes - aux États-Unis - pour y établir un royaume de mille ans. Leur fondateur est Joseph Smith, né dans le Vermont (USA) en 1805. Ce dernier aurait reçu la visite d'un ange/prophète du nom de Moroni qui lui aurait révélé l'existence d'un livre sacré écrit dans une langue inconnue qu'il s'empressa de traduire en anglais. Joseph Smith fut abattu en prison et ses successeurs se réfugièrent avec leurs disciples en Utah où ils fondèrent la capitale Salt Lake City.

Étant polygames, leur état ne sera reconnu par le Congrès américain qu'à l'abandon de la polygamie en 1890. Mormon était un prophète, chef militaire qui aurait vécu au IV^e siècle en Amérique. Les mormons rejettent La Trinité chrétienne et ils pensent que Dieu était un homme. Ils attribuent à Jésus Christ toutes les actions du dieu de la Bible.

Joseph Smith fut honoré de la visite de Dieu le père, de Jésus Christ et du prophète Mormon. Son secrétaire et lui-même reçurent la visite du Messie, de saint Jean-Baptiste et même des apôtres Pierre, Jacques et Jean. Les mormons ont fondé, en 1894, la Société généalogique de l'Utah. Ils considèrent que leur première obligation est de baptiser, par procuration, leurs ancêtres dans leur religion. De là découle leur intérêt pour la généalogie. ■

Nature

La digitale

La digitale est, à l'origine, une plante dite "sauvage" à grandes fleurs, affectionnant particulièrement les sous-bois et la lisière des forêts, mais elle se reproduit très bien en plein soleil. C'est une fleur vivace à floraison estivale de juin à août, très décorative et volontaire. Elle est bisannuelle, voire trisannuelle selon l'âpreté de l'hiver.

Elle présente de jolies cloches pourpres accrochées le long d'une longue hampe élégante pouvant atteindre plus d'un mètre. Elle fleurit de bas en haut. Si dans la nature, on rencontre principalement la variété de couleur pourpre et parfois de couleur blanche, il en existe d'autres qui sont de culture : des jaunes, des brunâtres...



Son nom provient du latin "digitus" qui signifie "doigt". En allemand, elle porte le même nom que le "dé à coudre" (Fingerhut). C'est évidemment la forme de ses fleurs qui explique ces appellations. En effet, ses fleurs oblongues ont un peu l'aspect d'un doigt. Il n'est toutefois pas conseillé d'y glisser le doigt, car toutes les parties de cette plante sont toxiques, certes à différents niveaux.

Pourquoi est-elle toxique ?

Sans entrer dans des détails chimiques, disons qu'elle contient des substances qui agissent sur l'activité du cœur. On en extrait des molécules, notamment la digitaline, que les médecins prescrivent en cas d'insuffisance cardiaque. Elle améliore aussi la circulation

sanguine et agit comme diurétique sur les reins. En médecine, elle n'est donc pas exclusivement toxique, tout est dans le dosage !

Toutes les parties de la plante sont dangereuses. Même le simple contact peut causer chez certaines personnes, des éruptions cutanées. Quant à l'ingestion de digitaline, elle provoque la perturbation de la vision des couleurs, avec prédominance du vert et du jaune. Certains spécialistes pensent que Vincent Van Gogh aurait pu souffrir d'un empoisonnement à la digitaline, ce qui expliquerait les couleurs de sa peinture. À forte dose, elle est mortelle. Son utilisation médicale actuelle a favorisé sa culture intensive dans des pays comme la Hollande ou la France.

Au cours des siècles passés, la digitaline fut utilisée en décoction, en infusion et même en emplâtre pour soigner les blessures. Vu la dangerosité de la plante, on peut imaginer que de nombreux patients sont morts à cause d'un dosage erroné ou d'un usage inapproprié. Ce n'est pas le seul cas où des substances toxiques ont été utilisées par l'homme parce qu'il en ignorait la dangerosité. Un autre exemple célèbre est l'utilisation du radium dans des crèmes de jeunesse dans les années 1920 (après sa découverte par Marie et Pierre Curie). Il faudra attendre 1937 pour qu'il soit interdit pour des utilisations non médicales parce que plusieurs décès furent observés après un usage inapproprié.

La digitale est loin d'être la seule plante toxique dont certains extraits sont employés pour élaborer des médicaments. Citons, entre autres, la belladone, l'aconit, le colchique et bien sûr la ciguë que le philosophe grec Socrate (V^e siècle av. J.-C.) fut contraint de boire à la suite de sa condamnation à mort parce qu'il était accusé de corrompre la jeunesse par ses idées.

Signalons, pour terminer, que certains animaux peuvent être intoxiqués par la digitale. Ils présentent alors des troubles digestifs, rénaux et cardiaques. Ce sont surtout les bovins, les chevaux et les moutons, plus rarement les chiens et les chats qui en souffrent après ingestion.

Précisons, à tout hasard, que l'atropine est un antidote aux troubles de la digitaline. ■

Balade de l'automne

Quand :

le **dimanche 30 octobre 2022** à 14 h.

Lieu : Plainevaux.

Rendez-vous : à 14 h, place Ovide Musin à Nandrin, en face de la pharmacie "Lion".

Longueur : 7 km.

Public cible : ouvert à tous.

PS : en cas de fortes pluies, la balade sera reportée à une date ultérieure



Notre patrimoine local

Ovide Musin (4^e partie)

Une expérience en Angleterre

Pendant l'été de 1870, César Thomson' et moi jouions dans l'orchestre d'Ostende (ville d'eau toujours très à la mode) et voici une espièglerie dont, nous, jeunes gaillards, nous fûmes coupables. M. Bidlot, l'ingénieur du bateau S.M. Marie-Antoinette, qui assurait le service régulier entre Ostende et Douvres, était liégeois et de nos amis. À notre grande satisfaction, il nous invita à faire une traversée aller et retour sans bourse délier.

Nous décidâmes que nous profiterions de l'occasion pour faire semblant que nous étions des musiciens ambulants et jouer devant les gens rassemblés dans les parcs et jardins publics. En imagination, nous nous figurions l'étonnement qu'ils manifesteraient en découvrant que nous étions des artistes déguisés. Nous nous réjouissions beaucoup de cette plaisanterie. Le programme était arrangé ; nous commencerions par le duo pour deux violons de Léonard², puis,

tandis que Thomson ferait la collecte avec son chapeau, je jouerais les arpèges pour violon seul de Prume³. Thomson prendrait ensuite ma place et jouerait quelque chose pendant que je passerais le chapeau et ainsi de suite.

Comme nous payions nos chambres à l'hôtel de l'Univers à Ostende au mois, nous demandâmes à notre hôtesse de nous préparer un panier de sandwiches, car nous comptions être absents toute la journée. Je trouvais de vieux vêtements, un vieux chapeau et de vieux souliers troués. Thomson s'habilla lui-même avec des vêtements aussi déshonorants et, quand nous montâmes à bord, notre ami l'ingénieur eut peine à nous reconnaître.

Nous arrivâmes à Douvres vers trois heures de l'après-midi et tout de suite, nous prîmes nos violons et nous acheminâmes vers la jetée de la ville. Près de la jetée, il y avait un jardin et nous commençâmes à jouer là. Quelques garçons s'arrêtèrent autour de nous pour nous écouter ainsi que quelques personnes, mais ils devaient être fort pressés, car ils ne restèrent pas pour entendre la fin de notre duo. Ceci était décourageant et je dis à Thomson que les concerts en plein air ne paraissaient pas avoir la faveur du public en Angleterre.

Mais Thomson, toujours déterminé, nous proposa de tenter notre chance dans les cafés. Il pensait que les cafés de Douvres étaient comme en Belgique, avec des tables et des chaises sur les trottoirs. Plus loin, nous vîmes un endroit que nous prîmes pour un café, mais quand nous fûmes à l'intérieur, nous ne vîmes qu'un long comptoir devant lequel chacun buvait, en restant debout, avec une quantité de filles derrière le comptoir, bavardant avec les hommes et leur servant leurs boissons.

Une fois de plus, nous commençâmes notre fameux duo, mais les premières mesures furent interrompues par "Non, non, pas de musique ici, allez-vous-en !" brailla une grosse voix quelque part derrière le comptoir. Cela signifiait, sans erreur, que nous étions mis à la porte. Quel coup pour nos rêves de foules extasiées répandant à pleines mains des guinées, shillings et pence dans le chapeau tendu de Thomson qui saluait gracieusement, souriant aimablement en disant "Merci, Mesdames, merci Messieurs, merci, merci".

Notre farce était décidément un boomerang qui nous frappait à l'endroit le plus sensible : notre amour-propre artistique. Complètement dégoûtés quant au discernement artistique des Anglais (quand ils sont pris au dépourvu, en tout cas), nous revîmes au bateau. Et nous racontâmes nos aventures à M. Bidlot...

Le départ ne devait pas avoir lieu avant onze heures du soir, et pour passer le temps, notre ami l'ingénieur nous emmena dans un music-hall. L'orchestre consistait en quatre instruments : un piano, une contrebasse, une clarinette et un violon. Derrière l'orchestre, était assis sur une haute chaise qui surplombait le public, un homme avec un marteau en main.

Sa besogne consistait à annoncer les numéros, car il n'y avait pas de programme. Il remplissait aussi le rôle de souffleur et d'excitateur dans les applaudissements. Il commençait par faire du bruit avec son marteau pour attirer l'attention et il annonçait : "Monsieur ou Mademoiselle un tel ou une telle va venir chanter une telle chanson". Invariablement, ces chants étaient suivis d'une danse. Si l'artiste ou le chant avait la faveur du public, les assistants frappaient du pied et l'homme au marteau les accompagnait.

Une annonce était : "Mesdames et Messieurs, Mademoiselle Almonde va venir chanter 'Ailes Blanches'". Une voix dans la foule s'éleva en grondant : "Elle ne sait pas chanter". Mais, l'homme au marteau répliqua : "Cela ne fait rien, Mademoiselle Almonde chantera 'Ailes Blanches'". Cela nous semblait si étrange que nous en étions curieusement impressionnés, nous garçons de Liège. Nous trouvions les choses si différentes dans un pays juste au-delà de la Manche. Et quelle étrange musique aussi.

Nous ne regrettions pas de rentrer dans notre bateau qui attendait les voyageurs venant de Londres qui devaient faire la traversée pour prendre l'express à Ostende vers Bruxelles, Liège, Aix-la-Chapelle, Cologne et peut-être Berlin ou pour passer leur temps à Ostende, célèbre par sa plage, son élégance et Kursaal avec ses concerts symphoniques.

Le gentil panier de sandwiches, donné par notre hôtesse de l'hôtel de l'Univers, n'avait pas été ouvert, mais sur le bateau nous avons mangé une réelle sole frite, un plat typiquement anglais...

En 1871, je devins maître des concerts symphoniques d'Ostende qui étaient donnés dans le vieux Kursaal qui, depuis, a été transféré à Dunkerque où, si étrange que cela puisse paraître, je me produisis de nouveau en 1888. Le vieux Kursaal d'Ostende a été remplacé par un magnifique bâtiment pouvant contenir dix mille personnes. Mais les concerts classiques d'Ostende, avant la guerre de 1914, étaient donnés dans une plus petite salle où l'on pouvait mettre un millier de personnes.

Durant l'été de 1902, je m'y produisis et je jouai le concerto de "Damrosch"⁴ en quatre parties (Dr Léopold Damrosch), mon Caprice n° 2 et d'autres morceaux. L'orchestre était le plus important qu'on put entendre dans aucune ville d'eau du monde. Il était dirigé par Louis (sic) Rinskopf⁵. La guerre franco-allemande en 1870-1871 n'arrêta pas les concerts d'Ostende qui était alors une ville d'eau très en vogue. À part quelques hôtels modernes en plus, elle n'a pas changé.

À suivre...

¹ César Thomson : violoniste belge, professeur de violon et compositeur, né à Liège en 1857, décédé en Suisse en 1931.

² Hubert Léonard : violoniste et compositeur belge, né à Bellaire en 1819, décédé à Paris en 1890.

³ François Prume : violoniste et compositeur belge, né à Stavelot en 1816 et décédé à Liège en 1849.

⁴ Walter Damrosch : chef d'orchestre et compositeur d'origine polonaise, né à Breslau en 1862 et décédé à New York en 1950.

⁵ Léon Napoléon Rinskopf : compositeur, pianiste et chef d'orchestre, directeur du conservatoire d'Ostende, né à Gand en 1862, décédé à Deauville en 1915.

Vie de l'Association

Une nouvelle balade balisée par le PPNa

Le dimanche 31 mai, une quinzaine de membres du PPNa se sont retrouvés, comme d'habitude à 14 h 00, en face de la maison du violoniste nandrinois, Ovide Musin, pour profiter, ensemble, d'une balade champêtre. Après les quelques minutes d'attente permettant aux éventuels retardataires de le rejoindre et surtout de profiter

agréablement des retrouvailles amicales, le groupe se rendit à Favence en voiture... en veillant au covoiturage, évidemment.

Cette balade, dénommée "Balade de Favence" présentait, ce jour-là, un caractère exceptionnel puisqu'il s'agissait de son "inauguration officielle". Le Conseil d'administration avait déterminé son itinéraire et Étienne et André en avaient procédé, quelques semaines auparavant, à son balisage. Considérant que les balises officielles, aux symboles géométriques sont plutôt tristounettes, le CA avait décidé de renouer avec la tradition du PPNa et c'est pourquoi il a choisi d'illustrer les balises d'un sympathique habitant des forêts : l'écureuil roux.

Les marcheurs furent invités à découvrir l'itinéraire eux-mêmes en débusquant les balises. Cela permit de vérifier la pertinence et l'efficacité des endroits choisis par les deux "explorateurs". Chacun apprécia pleinement la beauté du paysage condrusien malgré un soleil quelque peu trop généreux.

Le groupe termina cet agréable après-midi attablé à la terrasse du café "O Musin" situé sur la place éponyme où il bénéficia, à la satisfaction générale, de l'exceptionnelle prodigalité du PPNa.



Photo : Etienne Gérard